

PARENT ALCOOLIQUE - QUELS MOYENS ?

Par Mela Postée le 14/04/2024 21:09

Bonjour, J'ai 33 ans et je vous contacte car je m'inquiète beaucoup pour mon père. Il a toujours bu, autant que je m'en souviens, il a eu plusieurs accidents de voiture à cause de l'alcool, mais tout s'est empiré il y a 3 ans quand il a été licencié pour cause d'alcoolisme au travail. Depuis, il est chez lui, et boit une bouteille de whisky par jour. Souvent, à 10h il commence déjà. Sa compagne a fini par le quitter car elle lui avait mis un ultimatum : tu te fais soigner ou je pars. Il voit un addictologue de ci de là, mais n'a jamais suivi de cure. Il peut être violent (il l'a giflé, et aussi ma petite soeur de 13 ans), mais est aussi dangereux pour lui-même. Pas plus tard qu'avant hier, il a fini aux urgences et d'est fait recoudre la tête avec des agrafes car il est tombé et était ivre au sol. Je ne sais plus quoi faire, il veut être "épicurien" comme il dit, cette situation me fait beaucoup souffrir car à distance, je ne sais plus comment l'aider. Mon père est intelligent, mais torturé depuis toujours, très fier, manipulateur assez souvent aussi. N'y a-t-il pas un moyen de le faire interner pour qu'il soit suivi en milieu hospitalier ? Il est dangereux pour lui-même, et vit seul, j'ai peur pour lui... Merci

Mise en ligne le 18/04/2024

Bonjour,

Pour que votre père modifie ses habitudes avec l'alcool, il est nécessaire qu'il le veuille et qu'il s'y emploie activement. S'il n'est pas demandeur de soins, s'il ne s'engage pas volontairement dans une diminution ou un arrêt, toute possibilité de changement est malheureusement fortement compromise. Les admissions en service hospitalier d'addictologie se font sur la base du volontariat, il n'existe pas de mesure de contrainte dans ce secteur de soin.

S'il est amené à chuter à nouveau, que son état nécessite une prise en charge médicale parce qu'il s'est blessé, il pourra être admis aux urgences. Du fait de son imprégnation alcoolique, les soignants pourront dépêcher à son chevet une équipe de liaison en addictologie mais en aucun cas ils ne pourront le garder malgré lui.

Nous comprenons que cette situation vous inquiète et que vous ayez peur pour votre père. Vous évoquez des consultations « de ci de là » avec un addictologue et nous nous demandons quel est l'objectif de ces visites. Si votre père n'accepte pas l'idée d'une cure, d'un arrêt total, peut-être pourrait-il plus facilement envisager une diminution de ses consommations, l'addictologue pourrait l'y aider. Il existe des traitements médicamenteux indiqués et prescrits en vue d'une réduction des consommations. Nous vous soumettons la lecture d'un article ci-dessous. Si cela n'a jamais été évoqué, c'est peut-être une piste à suggérer.

L'inquiétude, le désarroi et le sentiment d'impuissance que vous éprouvez sont certainement très difficiles à vivre. La plupart des lieux de consultation en addictologie reçoit et accompagne les personnes de l'entourage. Ce pourrait être pour vous un moyen de trouver du soutien, des conseils, d'être aidé à aider votre père. Nous vous joignons en bas de message un article qui présente les différents moyens, pour l'entourage, d'être aidé ainsi que la possibilité de trouver des contacts pour cela.

Si besoin de revenir vers nous, n'hésitez pas bien entendu. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 20h du matin au 0 980 980 930 (appel anonyme et non surtaxé) ainsi que par Chat de 14h à minuit du lundi au vendredi et de 14h à 20h le samedi et le dimanche.

Bien à vous.

En savoir plus :

- "Les traitements médicamenteux"
- "Comment me faire aider?"